

Pour diffusion immédiate

Mise en place du paiement du compte de taxes en 12 versements

LE CONSEIL MUNICIPAL FRANCHIT LA PREMIÈRE ÉTAPE

Lévis, le 7 juin 2010. – Le conseil de la Ville a adopté, lors de sa séance ordinaire, une résolution accordant à la firme PG Govern le contrat de migration du système de taxation, facturation et perception PG Mégagest vers la Suite Financière Mensys (SFM). Il s'agit de la première étape du processus visant l'implantation du paiement du compte de taxes en 12 versements.

La mairesse de Lévis, madame Danielle Roy Marinelli, s'est réjouie de cette mesure qui permettra dès 2011 aux propriétaires de Lévis d'acquitter leur compte de taxes en 12 versements, et ce, sans aucuns frais d'intérêt, ni aucuns frais de quelque nature que ce soit. « Tel que nous l'avions promis en campagne électorale, cette mesure permettra aux ménages et aux familles qui le désirent une meilleure planification financière », a indiqué la mairesse.

Le système actuel, qui date du début des années 90, ne pouvait répondre au besoin de la Ville à ce chapitre, et c'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser une nouvelle version et faire migrer les données vers celle-ci. La Ville de Lévis investira 226 250 \$ pour la migration des données et le remplacement de 15 postes de travail. Par la suite, une somme de 35 100 \$ sera prévue au budget pour couvrir les frais annuels d'entretien. La seconde étape du projet sera celle de la révision des processus de travail du personnel affecté à la perception.

« La Ville de Lévis est la première ville au Québec a adopté une telle mesure et je suis heureuse d'annoncer aux Lévisiennes et Lévisiens qu'ils peuvent d'ores et déjà prendre pour acquis qu'ils pourront effectuer le paiement de leurs taxes en 12 versements en 2011 », a conclu la mairesse.

- 30 -

Source : Christian Brière
Direction des communications
Téléphone : 418 835-8288